

Comment passer commande pour un hébergement seul ?

Le processus est le même pour toutes les commandes:

Les hébergements mutualisés d'OVH fonctionnent avec des noms de domaine. Si vous n'avez pas de domaine, vous devez en créer un par la même occasion. Si vous en avez un qui est chez un autre prestataire et que vous ne souhaitez pas le transférer chez OVH, passez votre commande en utilisant ce nom de domaine en faisant bien attention à sélectionner "Pas de transfert" dans le menu "service domaine" à l'étape 2 de votre commande.

Suivre le guide via : http://www.ovh.com/fr/espaceclients/documents_legaux/payment.xml.

Astuce : pour une extension particulière, entrez-la directement avec le nom de domaine. Par exemple, pour un hébergement .com.fr, mettre votre_domaine.com.fr.